



Communiqué de Sud Industrie Francilien après la 5^{ème} mort d'un salarié sur un chantier du Grand Paris Express

Il y a un an, après la mort d'un salarié d'Eiffage sur un chantier du Grand Paris Express, nous dénonçons les crimes des magnats du BTP français du Qatar à Flamanville en passant par les chantiers du Grand Paris Express.

Et aujourd'hui ? L'hécatombe continue : jeudi 6 avril 2023, un ouvrier de 22 ans est décédé à Gonesse (Val-d'Oise), «*victime de la chute d'un bloc de béton*», sur le chantier de construction de la ligne 17 du métro, ont indiqué les sapeurs-pompiers.

Toutes les larmes de crocodiles du gouvernement et de la Mairie de Paris n'ont été une fois de plus qu'un écran de fumée. Ainsi, le Conseil de Paris s'était prononcé le 16 novembre 2022, en faveur de la création d'une charte sociale pour encadrer le droit du travail des grands événements. (*ActuParis*, 16 novembre 2022), la Mairie de Paris avait décrété que Paris serait une ville «*zéro mort au travail*». Ainsi, la Société du Grand Paris (SGP), donneur d'ordre des chantiers, dont les 3 membres du directoire sont nommés par le Président de la République et dont le Conseil de surveillance comprend entre autres Hidalgo et Péresse, avait déclaré : «*La sécurité est la première priorité* » (*Le Figaro*, 14/01/2022). De l'enfumage !

Une seule chose les intéresse : «*la durée d'interruption du chantier aura été relativement limitée*» (*ibid*).

On le voit aussi avec les tentatives de reculer encore l'âge de la retraite, qui font partie des nombreuses mesures gouvernementales pour faire passer de plus en plus le profit avant nos vies : selon l'Insee, 25% des hommes les plus pauvres sont déjà morts à 62 ans !

En France, plus de 1 000 accidents mortels dus au travail sont recensés chaque année (3 morts par jour !), sans compter ceux non recensés. Quant aux maladies professionnelles, citons seulement les 3000 décès par an dus à l'amiante.

Comment est-ce possible ? Parce que les capitalistes font passer le profit avant la santé et la vie, que pour y parvenir, ils mettent souvent en place une organisation du travail assassine et bénéficient du soutien de l'Etat au travers de lois, de la répression des mouvements sociaux, de la complicité de l'appareil judiciaire à leurs bottes et des mensonges de leurs médias faisant souvent passer des meurtres pour des «*accidents*», comme si le travail était mortel et non pas son organisation ne respectant pas les normes de sécurité.

Nous proposons de nous mobiliser partout dans le pays, notamment le 28 avril, journée internationale de la santé et de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels. Emparons nous de cette journée pour amorcer une campagne nationale décentralisée contre cette hécatombe systémique.

Brisons définitivement le tabou et **mobilisons-nous massivement contre tout ce qui permet la continuation de cette hécatombe !**

Exigeons la **recréation de CHSCT** par communauté de travail, munis de véritables pouvoirs et de moyens !

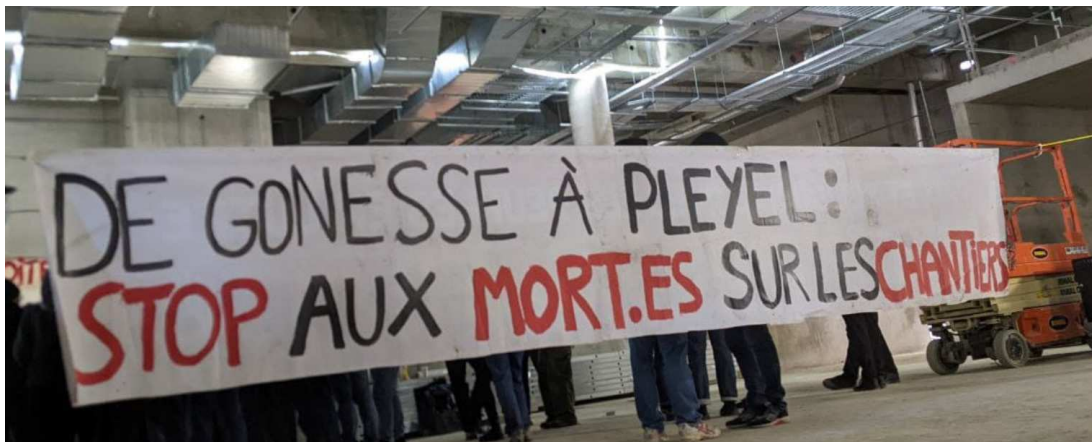
Exigeons le **doublé des effectifs de l'inspection du travail et des services de prévention** (Carsat, médecine du travail), ainsi que le renforcement de leurs moyens juridiques d'action. L'action des services de santé au travail doit être centrée prioritairement sur la prévention des risques professionnels en renforçant leur présence en entreprise.

Face aux multiples infractions patronales au code du travail, **l'impunité des employeurs et des donneurs d'ordre doit enfin être brisée**. Il faut des poursuites systématiques et des sanctions exemplaires pour pousser les employeurs à faire de la prévention !

Les blessures et les morts du travail, les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité. Les accidents industriels avec leurs effets environnementaux et sur la santé de la population non plus. Rien ne changera sans mobilisation dans les entreprises, les services et les villes. Nous proposons donc de faire de cette date du 28 avril une journée de mobilisation d'envergure.

Nous appelons les organisations syndicales, les associations et travailleurs et travailleuses à préparer dès maintenant cette date de mobilisation pour faire cesser l'hécatombe, à organiser partout des événements, des rassemblements unitaires le 28 avril 2023 devant les préfectures ou les Directions régionales du travail ou devant les entreprises ou services.

On ne doit plus crever du boulot !



- ▶ Des embauches avec des analyses de risques systématiques et des formations
- ▶ Le respect des droits de retraits
- ▶ L'octroi du statut de salarié-e-s protégé-e-s et d'une prime à qui dénonce le non-respect des normes de sécurité, les sous-effectifs, la surcharge de travail...
- ▶ Le rétablissement des CHSCT, la création de CHSCT par communauté de travail et l'accroissement significatif de leurs moyens par rapport à ce qu'ils avaient
- ▶ L'augmentation significative des moyens et des effectifs de l'Inspection du travail et de son pouvoir de coercition vis-à-vis des employeurs
- ▶ La régularisation des sans-papiers et abrogation des lois xénophobes

Préparons-nous à nous débarrasser de cette « démocratie - coquille vide » sanguinaire !